



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

26 septembre 2003

Par l'équipe du Collectif

Numéro 140



Petit aperçu de ce qui s'en vient

Action !

Voici deux exemples de ce dont nous voudrions tenir le babillard en vérifiant les impacts possibles sur la pauvreté et les écarts.

Asthme et pauvreté

Nous avons appris cette semaine que le gouvernement va réduire le nombre des médicaments assurés d'office et que parmi ces médicaments, il y a un médicament important pour le traitement de l'asthme, une affection qu'on retrouve davantage parmi les personnes en situation de pauvreté. Une telle décision équivaldrait en ce cas à retourner principalement à des plus pauvres le fardeau d'un coût assumé jusque là collectivement. Impact possible sur la pauvreté et les écarts. Le ministre concerné a-t-il fait état de cet impact ?

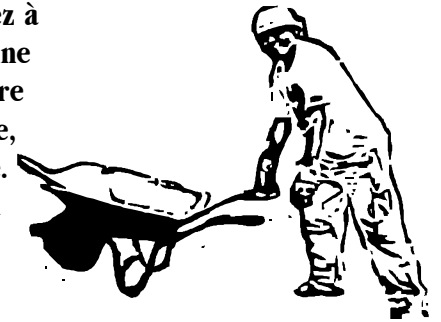
*

Sous-traitance à l'horizon

Au dernier conseil général du parti libéral, Jean Charest a annoncé son intention de modifier l'article 45 du Code du travail qui encadre le processus de sous-traitance. Encore une fois, il y a là un impact possible sur la pauvreté, et en ce cas-ci, sur la pauvreté au travail, notamment par la diminution du niveau de protection d'acquis syndicaux gagnés de longue lutte. En plus sous-traiter étant un procédé destiné à réduire les coûts tout en générant des profits, c'est habituellement la qualité et le nombre des emplois qui écopent ! Ce qui va à l'encontre de l'article 10.4° de la loi 112 (on vous laisse aller voir).

Si vous avez connaissance de faits et décisions similaires, vous communiquez avec nous ?

Bonjour tout le monde ! Vous commencez à vous demander quand arriverait la prochaine Soupe au caillou ? Nous voici. Il faut dire que c'est le temps de l'année où on se parle, où on prend les décisions, où on s'organise. On a eu une très bonne réunion du Collectif la semaine dernière. Pendant que le plan d'action du gouvernement retarde, le nôtre se met en place.



Alors voici quelques nouvelles pour placer les choses.

«Au nom de la loi...» un campagne vigilante

Vous aurez de nos nouvelles très bientôt à propos d'une campagne, parfois en proaction et parfois en réaction, que nous allons mener tout au long de la prochaine année sous le leitmotiv «Au nom de la loi...» Ce sera notre façon d'exiger des décisions publiques qui réduisent la pauvreté et les écarts, qui respectent l'ensemble des buts et orientations de la loi 112 et qui nous font avancer vers le Québec sans pauvreté envisagé dans l'article 1 de la loi 112.

Ça suppose de bien maîtriser le contenu de la loi. À ce sujet, nous avons produit une feuille de faits saillants qui sera disponible sur notre site Internet et qui vous permettra de vous y retrouver rapidement.

Nous allons aussi tenir un babillard de faits d'actualité qui ont un impact possible sur la pauvreté et les écarts. Ce qui inclut d'attirer l'attention et d'agir sur les décisions publiques qui ont un tel impact (exemples ci-contre). Ce qui suppose également votre support et votre participation pour identifier ces décisions et nous en faire part.

Nous vous reviendrons très bientôt avec une première activité de cette campagne. Elle touchera, vous vous en doutez bien, au plan d'action, qui n'arrive toujours pas, et qui est remplacé pour le moment par un grand vide rempli de rumeurs.

Où serez-vous et que ferez-vous le 21 octobre ?

En même temps que nous exercerons cette vigilance spécifique à la lutte contre la pauvreté et à l'application de la loi 112, il est en train de se dessiner un mouvement large pour contrer les destructions de toutes sortes amorcées par le nouveau gouvernement. mouvement aussi de sensibilisation et de responsabilité citoyenne face à la société et à l'État qu'on veut. Les coups de semonce donnés en tous sens, des garderies, à la sous-traitance, aux conditions de travail et à la «réingénierie» de l'État, ouvrent la porte encore plus grand aux ajustements imposés par l'ouverture des marchés aux-

Une brève visite à Toronto

Vivian était invitée dimanche dernier à présenter notre histoire récente de lutte contre la pauvreté au Québec lors de l'assemblée annuelle du Centre d'action pour la sécurité du revenu de Toronto. Cette rencontre a aussi été l'occasion de mieux saisir comment ça se passe en Ontario après quelques années d'un virage à droite prononcé. Retenons cette phrase choc d'une campagne qui vient d'être lancée sous le nom de «Pay the rent / Feed the kids» (Payer le loyer/Nourrir les enfants) (www.paytherent.ca). Elle accompagne la photo d'un adulte et d'une enfant assis d'un bord et de l'autre d'une table : «Ils pourraient toujours faire la grève de la faim pour protester contre les revenus d'aide sociale insuffisants. Mais ce serait redondant.»

À Sherbrooke du monde il y en avait

Lundi dernier, le 22 septembre, c'est près de 60 personnes de provenances variées, très mobilisées et prêtes à l'action, qui se sont formées pendant une journée sur la loi 112 et sur une façon de faire un chemin vers un Québec sans pauvreté. On pourrait parier qu'on va en réentendre parler.

Le Carrefour de savoirs

Nous en commençons à Québec un carrefour de savoirs autour de la question des besoins essentiels et du pacte social et fiscal en direction d'un Québec sans pauvreté. Une dizaine de personnes de la région de Québec y participent ainsi que l'équipe du projet AVEC pour qui ce sera une sorte de carrefour-école en vue de multiplier éventuellement l'expérience. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous solliciterons de diverses façons le réseau du Collectif pour enrichir ces croisements de savoirs à plusieurs niveaux que nous entreprenons sur des questions cruciales pour la suite des choses.

quels souscrivent nos gouvernements. Ils appellent une mobilisation large et rapide. Il est trop tôt pour le moment pour en donner les détails, sauf pour un point : où serez-vous et que ferez-vous le 21 octobre ? Ce sera le jour de la rentrée parlementaire. Il y a des cloches à sonner et pas seulement celle du début des travaux. Nous vous invitons à mettre une note à votre agenda de cette journée-là. On va vous revenir là-dessus.

«Un Québec sans pauvreté. La théorie, la réalité et un chemin.»

Pour nous expliquer et expliquer comment nous voyons le chemin en direction d'un Québec sans pauvreté, nous avons mis au point une présentation powerpoint qui fait son petit effet. Elle rend possible aussi une discussion structurée sur l'état actuel du pacte social et fiscal et sur son évolution possible. Elle fait d'abord le rappel du chemin parcouru, de ce qu'impose la loi 112, des problèmes avec le système actuel. Puis elle prend un langage plus technique pour montrer comment se positionnent les règles de système auxquelles les personnes sont soumises au-dessous et au-dessus du seuil d'imposition nulle et pour réfléchir comment on pourrait réaménager ça en imaginant une évolution logique vers un Québec sans pauvreté. Enfin, elle ouvre à un ensemble de questions sur la redistribution de la richesse et les services publics, les liens à établir entre fiscalité des individus, des ménages, des familles, des entreprises. Elle pose le défi du «penser autrement pour se gouverner et se développer autrement».

Il faut la voir un peu comme l'ébauche d'un premier chapitre du cahier des savoirs que nous aurons à croiser et à partager au cours des prochains mois pour continuer de préciser et concrétiser notre vision de ce que c'est que de couvrir les besoins essentiels, de sortir de la pauvreté, de corriger les incohérences de système, de placer les morceaux du casse-tête de la solidarité et des missions de l'État, de développer une fiscalité solidaire dont on comprend les tenants et les aboutissants.

Cette présentation a été exposée déjà lors de rencontres de travail au Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, ainsi qu'au Ministère des Finances. On ne pourra pas nous dire qu'on ne l'a pas dit ! Elle est logique et elle rêve logique, de l'avis même de ceux et celles qui l'ont visionnée. Nous l'utiliserons dans des animations et chercherons aussi comment former d'autres personnes pour l'utiliser. Elle sera bientôt disponible sur demande sur un cd et, pour les gens qui pourront télécharger un fichier assez volumineux, sur notre site Internet.

Et le 17 octobre ?

Nous avons également le projet de poursuivre l'expérience d'un 17 octobre où des personnes en situation de pauvreté entrent en contact direct avec des parlementaires lors d'une rencontre à l'Assemblée nationale. Le 17 octobre arrivant cette année le vendredi avant la rentrée parlementaire, nous chercherons plutôt une date dans la semaine suivante. Nous commençons des discussions avec la présidence de l'Assemblée nationale à ce sujet.

Et l'affiche qu'on attendait ?

Alors là, elle est toute prête pour la distribution et en quantité. Vous en trouverez tous les détails dans le prochain numéro de la *Soupe* qui suivra de très près celui-ci !

À tout de suite. Et suivons-nous bien dans les prochaines semaines. Ça va bouger. 



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9.

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740

Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca